

## **RAPPORT D'ATELIER**

Atelier sur le développement des capacités pour la gestion  
des Aires Protégées et de la Biodiversité

13-14 Octobre 2014

Palais des Congrès, Brazzaville CONGO

## Table des matières

I.	Contexte .....	3
II.	Objectifs de l'atelier : .....	3
III.	Résultats attendus : .....	4
IV.	Déroulement .....	5
V.	Présentation de la stratégie à discuter .....	7
	La stratégie générale .....	7
	Présentation de l'axe principal.....	9
VI.	Recommandations pour l'amélioration .....	12
	Recommandations sur l'axe 1 .....	12
	Axe 1a : Collecte et production de données .....	12
	Axe 1b : Utilisation des résultats du formulaire.....	18
	Recommandations sur l'axe 2 .....	23
VII.	Conclusions de l'atelier .....	27
VIII.	Annexes .....	28

## I. Contexte

Le Programme Biodiversité et Gestion des Aires Protégées (BIOPAMA) est un programme de quatre ans, lancé en Juin 2011, pour apporter une assistance aux pays ACP à travers le renforcement des capacités pour l'amélioration des approches techniques et institutionnelles pour la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées.

Deux axes stratégiques ont été identifiés pour promouvoir une gestion plus efficace et durable des aires protégées. Le premier est la mise en place des Observatoires pour les aires protégées, dont celui de l'Afrique Centrale a été lancé les 10-11 Octobre 2014. Ces Observatoires visent à faciliter l'apport d'informations et de données pertinentes pour soutenir les politiques et orienter les prises de décisions sur les aires protégées. Le second axe est le développement des capacités des gestionnaires et des décisionnaires des aires protégées afin de construire une capacité régionale à même de supporter l'utilisation de données et d'informations. Une stratégie de développement des capacités est en train d'être développée, en support à la mise en place de l'Observatoire, mais aussi pour accompagner le développement d'une gestion plus efficace des aires protégées dans la région Afrique Centrale et Occidentale.

Le présent document rapporte l'atelier sur le développement des capacités dans la gestion des aires protégées qui s'est tenu à Brazzaville, les 13 et 14 Octobre 2014.

## II. Objectifs de l'atelier :

L'atelier sur le développement des capacités pour la gestion des Aires Protégées et de la Biodiversité a pour objectifs de :

- Recueillir les recommandations des participants pour améliorer la stratégie de développement des capacités dans le cadre du programme Biopama de l'UICN
- Valider la stratégie
- Obtenir l'adhésion des parties prenantes pour la mise en oeuvre de la stratégie
- Etablir les prochaines étapes pour la mise en oeuvre de la stratégie sur les prochains 18 mois
- Identifier les pistes de pérennisation des acquis au-delà des 18 mois

### **III.Résultats attendus :**

A la fin de l'atelier, les résultats attendus sont les suivants :

- Recommandations sur:
  - Les démarches de la stratégie
  - Le profil et le choix des formateurs
  - La conduite des séries de formations
  - Les conditions de mise en œuvre des activités de développement des capacités
  - Les prochaines étapes
- Validation de la stratégie de développement des capacités
- Pistes pour la pérennisation (au-delà de 18 mois)
- Engagement des participants

## IV. Déroulement

### Jour 1 : LUNDI 13 OCTOBRE 2014

Timing	Activités	
09.00 – 09.15	Accueil des participants Présentation des objectifs de l'atelier Présentation des méthodologies de l'atelier	
09.15 – 09.30	Présentation du cadrage volet : Renforcement des capacités de BIOPAMA	S. Regnaut
09.30 – 10.00	Présentation de la stratégie de développement de capacités du CMAP et du GPPPAM	D. Rakotobe
09.45 – 10.15	Présentation de la stratégie à discuter	A.Ciss
10.15 – 10.45	Pause café	
10.45 – 11.00	Présentation de l'axe 1.a : <i>Développer les capacités de <b>collecte</b> des données dans le formulaire</i>	A.Ciss
11.00 – 12.00	Présentation des expériences de remplissage du formulaire	Participant
12.00 – 14.00	Instructions sur les travaux en groupe Travaux en groupe sur l'axe 1.a	D.Rakotobe Groupes
14.00 – 15.00	Déjeuner	
15.00 – 16.00	Travaux en groupe sur l'axe 1.a (suite)	Groupes
16.00 – 17.15	Restitutions des travaux de groupe sur l'axe 1.a & discussions en plénière	
17.30	Pause café & clôture du jour 1	

### Jour 2 : MARDI 14 OCTOBRE 2014

Timing	Activités	
09.00 – 9.30	Introduction de la journée	
	Présentation de l'axe 1.b : <i>Développer les capacités <b>d'interprétation et d'utilisation</b> des résultats du formulaire</i>	A.Ciss
09.30 – 10.30	Instructions	D.Rakotobe

	Travaux de groupe sur l'axe 1.b	Groupes
10.30 – 11.00	Pause café	
11.00 – 12.00	Restitutions des travaux de groupe sur l'axe 1.b	
12.00 – 13.30	Discussions plénières : - sur l'axe 1b - sur les pistes de pérennisation	Facilitateur
13.30 – 14.30	Déjeuner	
14.30 – 15.00	Présentation de l'axe 2 : <i>Pérennisation des acquis sur le moyen et long terme</i>	A.Ciss
15.00 – 16.00	Travaux de groupe sur les 4 volets de pérennisation	Groupes
16.00 – 16.20	Restitution des travaux de groupe	
16.20 – 16.45	Synthèse et Conclusion de l'atelier	

## V. Présentation de la stratégie à discuter

### La stratégie générale

La stratégie de développement des capacités de cette première phase de BIOPAMA vise à soutenir la mise en place de l'Observatoire pour les aires protégées, afin que celui-ci soit alimenté par des données fiables et puisse servir d'appui à la prise de décision. L'axe principal de la stratégie vise donc à renforcer les capacités des fournisseurs de données et des utilisateurs des données.

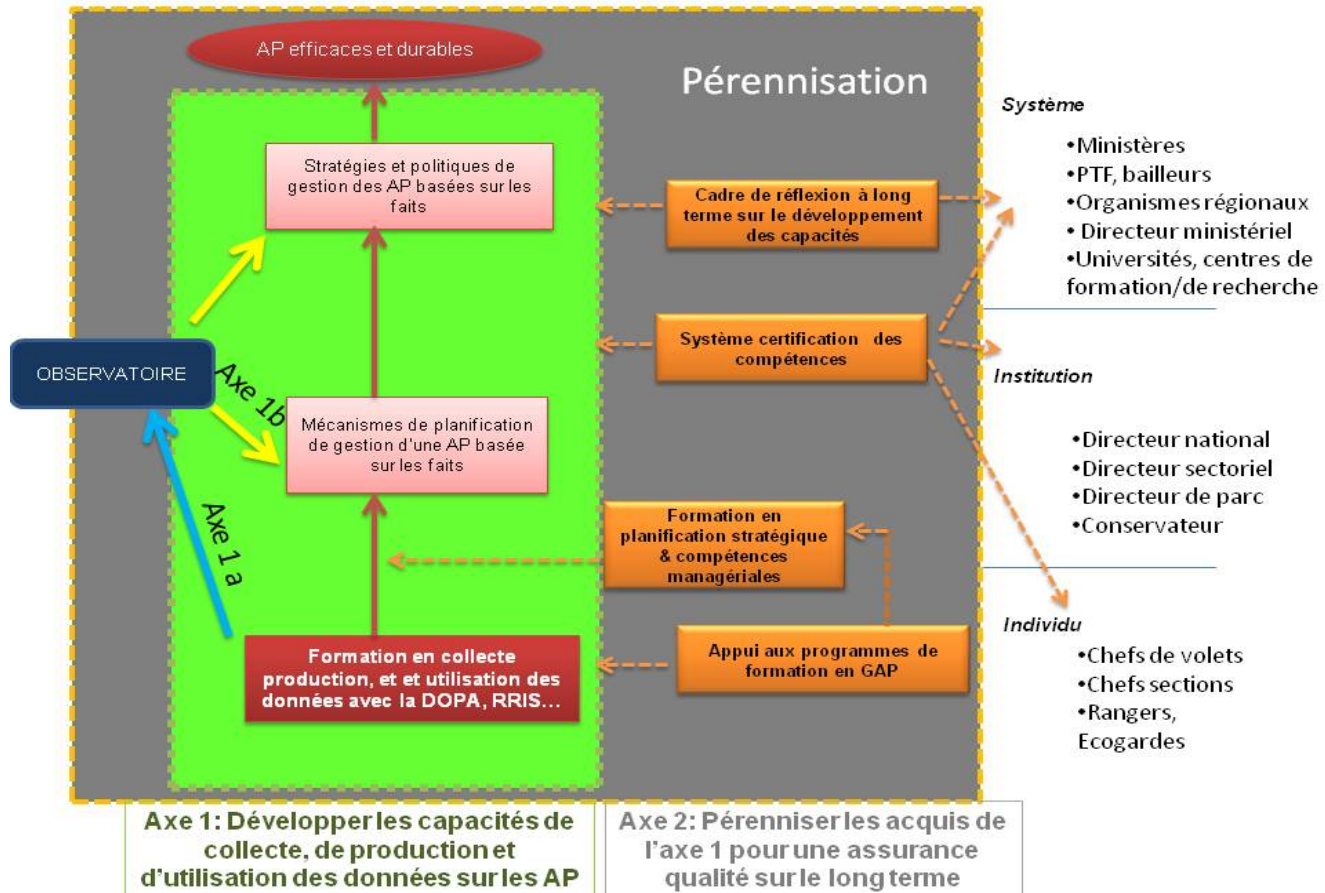
#### **Axe 1: Développer les capacités de collecte, de production et d'utilisation des données sur l'Aire Protégée**

**Axe 1.a : Développer les capacités de collecte et de production de données en utilisant le formulaire de l'Observatoire** (pour les fournisseurs des données)

**Axe 1.b : Développer les capacités d'utilisation des résultats du formulaire pour la planification de l'aire protégée** (pour les utilisateurs des données)

#### **Axe 2 : Pérenniser les acquis de l'axe 1 pour une assurance qualité à long terme des compétences dans la gestion des AP**

Figure 1. Schéma de la stratégie proposée

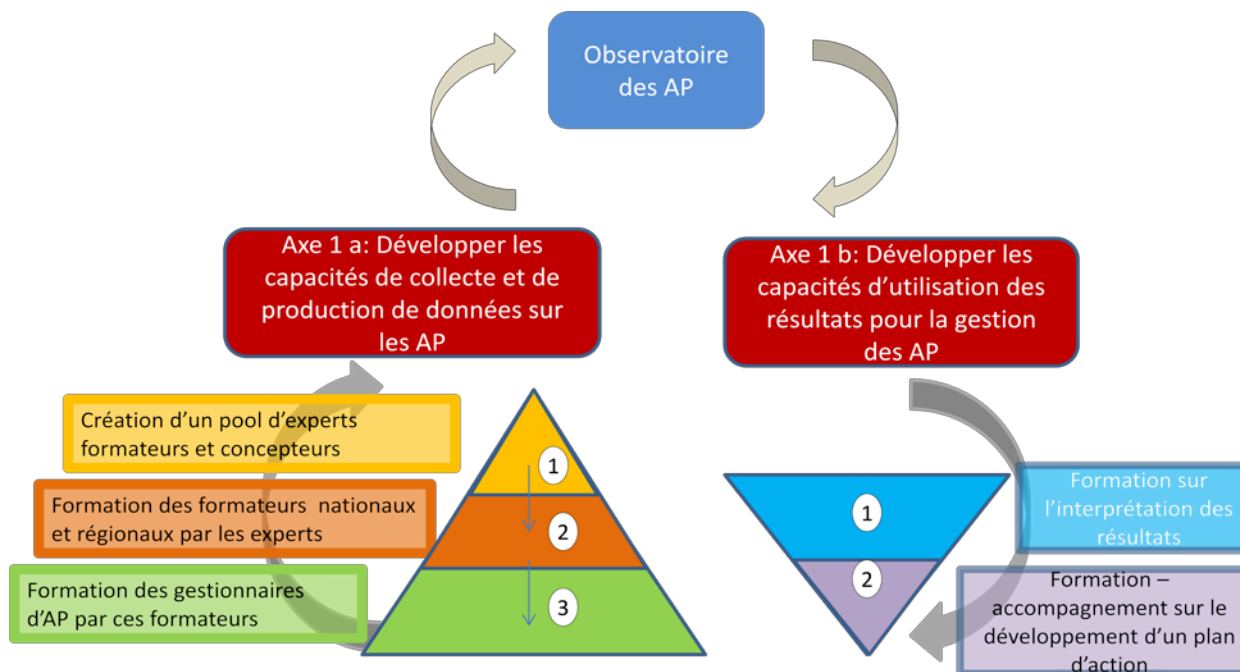




## Présentation de l'axe principal

### Axe 1: Développer les capacités de collecte, de production et d'utilisation des données sur l'Aire Protégée

NB : Les différentes étapes ont été disséquées pour s'assurer que tous les aspects de renforcement des capacités sont pris en compte dans la stratégie, mais elles pourront faire l'objet d'interventions en parallèle dans le plan d'action.



L'axe 1a consiste à développer les capacités de collecte et de production de données sur l'aire protégée à travers la maîtrise du formulaire de l'Observatoire. Cet axe comporte trois étapes selon le tableau suivant :

AXE 1 A	Détails de l'étape	Résultats attendus
<b>ETAPE 1 : Création d'un pool de</b>	Groupe d'experts formateurs et concepteurs composé de personnes ressources très familiers	- Pool d'experts : concepteurs d'outils,

<b>coordinateurs (experts)</b>	<p>aux problématiques d' AP et aux outils de l'Observatoire (formulaires, DOPA, RRIS) et capables de former d'autres formateurs potentiels. Ce groupe va servir à la fois de think-tank pour l'amélioration continue des formations et des outils mis à disposition. Il va aussi développer une mallette pédagogique afin de s'assurer que toutes les formations sur l'utilisation du formulaire dans la région Afrique Centrale et Occidentale aient la même qualité. Un renforcement des capacités aux méthodes de formation andragogique et développement d'outils pédagogiques est envisagé pour ce pool d'experts.</p>	<p>think-tank, formateurs des formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour des outils existants</li> <li>- Mallette pédagogique contenant le guide du formateur et guide de l'utilisateur du formulaire, ainsi que d'autres outils pertinents (Présentations, étude de cas...)</li> </ul>
<b>ETAPE 2 : Formation des formateur-accompagnateurs nationaux et régionaux</b>	<p>Composé de gestionnaires d'AP ayant déjà eu l'expérience du formulaire, de partenaires techniques et représentants des institutions nationales et régionales en charge des AP. Ce groupe de formateurs va être formé sur la maîtrise de la mallette pédagogique, et recevra toutes les instructions nécessaires pour former les gestionnaires des AP dans leurs pays respectifs. Dans un premier temps, ces nouveaux formateurs seront accompagnés pour la mise en œuvre de leurs formations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formateurs maîtrisant la mallette pédagogique, prêts à disséminer les formations dans leurs pays ou sous-région respectifs.</li> </ul>
<b>ETAPE 3 : Formation des gestionnaires des AP</b>	<p>Plus précisément formation des conservateurs et de leur équipe (cadres supérieurs) sur l'utilisation du formulaire. Ces gestionnaires recevront la formation et seront accompagnés par les formateurs pour le remplissage de leur formulaire jusqu'à l'obtention des résultats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des conservateurs issus d'un certain nombre d'AP sont capables de remplir correctement le formulaire</li> </ul>

L'axe 1b consiste à développer les capacités d'utilisation des résultats pour la gestion des AP. Il comporte deux étapes :

AX 1B	Détails de l'étape	Résultats attendus
<b>ETAPE 1 : Formation des gestionnaires des AP sur l'interprétation des résultats obtenus</b> dans le remplissage du formulaire	Il s'agit de développer les capacités d'analyse dans la lecture du radar et d'identifier les faiblesses dans la gestion de l'AP. Cet exercice sera fait avec les partenaires proches du gestionnaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des conservateurs issus d'un certain nombre d'AP sont capables d'analyser et d'interpréter les résultats du formulaire pour déduire les faiblesses de gestion dans leur site</li> <li>- Les décisionnaires, les partenaires techniques et financiers disposent d'informations sur les forces, les lacunes et des faiblesses des AP dans leur zone d'intervention pour orienter leurs décisions</li> </ul>
<b>ETAPE 2 : Formation-accompagnement en développement d'un plan d'action</b> correspondant à l'interprétation des résultats	Cette étape consiste à développer une réactivité et/ou proactivité des gestionnaires des AP et de leurs partenaires pour améliorer la gestion et la planification de l'AP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des conservateurs issus d'un certain nombre d'AP mettent à jour leur plan de gestion de l'AP, ou leur plan de travail annuel basé sur les résultats</li> <li>- Les décisionnaires, les partenaires techniques et financiers supportent l'amélioration de la gestion des AP dans leur zone d'intervention</li> </ul>

## VI.Recommandations pour l'amélioration

Des travaux de groupe ont été utilisés pour maximiser le recueil des recommandations pour améliorer la stratégie proposée. Les informations qui suivent proviennent des groupes de travail.

### Recommandations sur l'axe 1

#### Développer les capacités de collecte, de production et d'utilisation des données sur l'Aire Protégée

##### Axe 1a : Collecte et production de données

Quatre groupes de travail ont été formés pour discuter quatre points :

- La démarche proposée de formation en cascade en 3 étapes : est-elle suffisante ? sous quelles conditions ?
- Le profil et rôles du coordinateur (expert) :
  - o Quelles sont les compétences requises pour être coordinateur (expert) ?
  - o Quelles sont les ressources disponibles existantes qu'on peut exploiter ?
- Le profil et rôles du formateur
  - o Qu'est-ce qui légitime quelqu'un pour être formateur ?
  - o Quelles sont les compétences requises pour être formateur ?
  - o Quels types d'accompagnement attendre du formateur ?
  - o Comment mobiliser un formateur potentiel ?
- Autres recommandations

##### *Par rapport à la démarche de formation en cascade en trois étapes*

**Les quatre groupes ont estimé que cette démarche en 3 étapes est suffisante**, mais ont émis certaines réserves et conditions à considérer :

- **Au niveau du choix des experts et des formateurs :**
  - o Il est important d'identifier les experts ayant des expériences avec BIOPAMA pour être les coordonnateurs de l'étape 1, ils vont accompagner le remplissage du formulaire dans 2 premiers sites. Ensuite, il faudra identifier environ 3 personnes par pays, qui vont être formés par l'expert. Ensuite ces nationaux forment l'équipe de gestion du parc, les assistants techniques et les ONG actives au niveau du site.

- Il faut se constituer un « pool » de concepteurs et de formateurs-accompagnateurs compétents. Les concepteurs doivent élaborer les modules de formation pour les formateurs, afin d'accélérer la duplication des formations.
- **Par rapport à la contrainte temps du projet**
  - Comme il n'y a que 18 mois restants, la stratégie doit se focaliser sur la formation des formateurs et gestionnaires d'AP, mais qu'il est important de réfléchir sur la sensibilisation à tous les niveaux comme une activité transversale.
  - La démarche est potentiellement lourde si on compte qu'il faudra la même démarche pour l'axe 1b (48 ateliers en tout en 18 mois). Il faudra faire un calcul plus précis du timing, du budget, des ressources humaines.
- **Le type d'intervention** : il est important de prendre en compte des différents niveaux des gestionnaires d'AP et donc différents niveaux d'accompagnement qui pourraient être différents entre les fournisseurs des données et les utilisateurs des résultats des données.

### *Profil du coordinateur, expert (étape 1)*

<b>Tâches attendues</b>	<p><b>AVANT LES FORMATIONS</b></p> <p><b>Mise à jour du formulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser le formulaire</li> <li>- Compiler et vérifier les formulaires envoyés par les pays</li> </ul> <p><b>Elaboration du curriculum et des outils (mallette pédagogique)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer le manuel (guide d'utilisation du formulaire)</li> <li>- Développer les outils ou modules de formation</li> <li>- Répertorier les outils existants et maîtriser leur lien avec le formulaire BIOPAMA</li> <li>- Produire des listes bibliographiques</li> </ul> <p><b>Renforcement des capacités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser le principe du traitement automatique des données récoltées</li> <li>- Se former sur les techniques pédagogiques</li> </ul> <p><b>Préparer les formations et les accompagnements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place les vérifications sur le terrain,</li> <li>- Mettre à disposition les ressources nécessaires (financière, logistique),</li> <li>- Mettre en place un dispositif de suivi pour s'assurer de la qualité de la collecte de données et de l'accompagnement</li> </ul>
-------------------------	---

	<p><u>PENDANT LES FORMATIONS</u></p> <p><b>Formation des formateurs</b>  <b>Suivi du calendrier des formations</b>  <b>Vérification sur le terrain</b></p> <p><u>APRES LES FORMATIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser la mallette pédagogique (après les premières formations)</li> <li>- Produire des rapports</li> </ul>
<b>Ressources disponibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel des AP et de l'administration en charge de la faune et des AP ;</li> <li>- Ressources exploitables <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Humaines : experts en appui à la conservation dans les pays (internationaux, nationaux, etc.)</li> <li>➤ Matérielles : centre de formation disponibles (CEDAMM, etc.),</li> <li>➤ Pédagogiques : formulaire, guide méthodologique, divers documents sur la gestion des AP (guidelines UICN, etc.)</li> </ul> </li> </ul>

### *Profil des formateurs-accompagnateurs (étape 2)*

<b>Profil et Légitimité</b>	<p><b>Au niveau du diplôme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau universitaire (un groupe a précisé : au moins Bac +4 avec une expérience d'au moins 5 ans)</li> </ul> <p><b>Expériences exigées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir suivi la formation avec les experts</li> <li>- Gestionnaire de site, cadres de direction ou des institutions, responsable suivi-évaluation, assistants techniques,</li> <li>- Pratique de la gestion des AP</li> <li>- Manipulation préalable du formulaire</li> </ul> <p><b>Organe de rattachement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appartenir à une structure en charge des AP : administration centrale</li> </ul>
-----------------------------	---

	<p>ou locale, organisation régionale, chef de site...</p> <p><b>Autres conditions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une personne qui montre un intérêt dans la formation (processus volontaire)</li> <li>- Disponible</li> <li>- Ayant des notions de statistiques</li> <li>- Dans certains cas : maîtrise de la langue locale (mais non indispensable)</li> </ul>
<p><b>Compétences (possédées ou à développer)</b></p>	<p><b>Des connaissances en conservation, en gestion des AP et de la biodiversité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances des objectifs de la conservation des AP et des techniques de gestion des AP</li> <li>- Connaissances sur la biodiversité</li> <li>- Compétences en planification</li> <li>- Analyse spatiale</li> <li>- Maîtrise des techniques de planification, suivi et évaluation,</li> <li>- Connaissance du cycle de gestion d'une AP (ex : explication de la différence entre résultats et impacts)</li> </ul> <p><b>Maîtrise du formulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance sur les formulaires et les outils</li> <li>- Connaissances techniques de base sur les terminologies dans le formulaire</li> <li>- Connaissance des concepts sous-jacents (notamment sur les aspects « contexte » ; comprendre les notions qui sont soulevées dans le formulaire (ex : gouvernance, services écosystémiques, écologiques, etc.)</li> <li>- Administration du formulaire</li> <li>- Etre capable d'aller au-delà de ce qui est dans le formulaire et pouvoir l'expliquer aux gestionnaires</li> </ul> <p><b>En logiciel de traitement de données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de l'outil informatique</li> <li>- Maîtrise du logiciel Excel</li> <li>- Interprétation et analyse des données</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des pondérateurs (concepteurs)</li> </ul> <p><b>En ingénierie de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche pédagogique</li> <li>- Andragogie (formation des adultes)</li> <li>- Animation de groupe et discussion collective</li> </ul> <p><b>En relations interpersonnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aptitude dans la communication</li> <li>- Connaissance de gestions des conflits</li> <li>- Techniques de facilitation et d'appropriation</li> <li>- Connaissances sur l'approche participative</li> </ul>
<p><b>Rôles (types d'accompagnement attendus de sa part)</b></p>	<p><b>Appui au remplissage du formulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les gestionnaires d'AP/et équipe de terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>o En utilisant la mallette pédagogique : formulaire, guides divers et Outils de gestion, plans de gestion</li> <li>o Animer la discussion et les activités de groupe</li> <li>o Assurer la logistique de formation</li> </ul> </li> <li>- Expliquer les concepts sous-jacents et les données à récolter dans le formulaire</li> <li>- Avoir des réponses aux difficultés rencontrées dans l'exercice de remplissage</li> <li>- Vérification du bon remplissage du formulaire et feed-back vers le terrain</li> <li>- Collecter la documentation nécessaire au remplissage du formulaire</li> </ul> <p><b>Interprétation des résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer comment l'analyse est faite et ce que veulent dire les résultats (Aider à l'interprétation et à l'analyse des résultats).</li> <li>- Contribution à assumer les résultats</li> </ul> <p><b>Validation des résultats :</b> Participer à la phase de validation, de restitution des données qui est importante. Validation à deux étapes (sur terrain et au niveau central).</p> <p><b>Accompagnement pour identifier les pistes de solutions :</b> face aux lacunes relevées dans la gestion des AP</p>



	Le formateur doit faire un recyclage en cas d'évolution du formulaire
<b>Modalités de mise à disposition</b>	<p><b>Modalités administratives</b> selon les types d'institutions mais dans tous les cas, il faut obtenir l'accord de la hiérarchie. Quelque fois le processus peut être complexe : il faut faire une invitation nominative ou une note d'identification préalable à la hiérarchie. Il est préférable aussi de demander une mise à disposition en précisant la durée de la mission avec une bonne planification (exemple : une semaine chaque mois durant 6 mois)</p> <p>A considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser la valeur ajoutée apportée par BIOPAMA/pays/institution.</li> <li>- Comment légitimer le processus ? Faire en sorte que les institutions concernées participent dans le processus.</li> <li>- Compensation financière/prise en charge des frais de mission et préciser les montants avant la mission</li> </ul>

### *Autres recommandations pour l'axe 1a*

#### **Phase préparatoire (buy-in)**

- Chercher à obtenir l'adhésion de l'organe de gestion des AP avant le démarrage du processus.
- Mettre en avant l'utilité du formulaire, de l'observatoire face aux objectifs de conservation d'une institution ou d'un pays. Il faut que le pays bénéficie des retombées de ces informations collectées.
- Favoriser le partage d'expérience.

#### **Logistique et organisation des séries de formation**

- Partir des compétences nécessaires aux formateurs/accompagnateurs pour construire les formations.
- Bien préparer la logistique pour ces formations en série (groupe électrogène, retro projecteur, lap top, etc.).
- Prévoir au moins suffisamment de temps (au moins 3 heures) pour la séance introductive.
- Prévoir un minimum de 6 jours de travail sans compter le voyage.
- Faire attention aux aspects quantitatifs dans le déroulement de la stratégie et les plans de formation.

## Motivation

- Tenir compte de la motivation des personnes ressources (ex : certification des formateurs, etc.)

## Accompagnement et Pérennisation des acquis

- Favoriser le pilotage par des accompagnateurs nationaux
- Lien historique avec l'institution/pays
- Pour les sites avec compétences limitées, nécessité d'avoir des points focaux, interface d'accompagnement du gestionnaire d'AP
- Avoir au moins un binôme venant d'une même institution dans les formations pour
- Faire attention au turn-over/affectations possibles chez les formateurs/accompagnateurs et gestionnaires d'AP (stabilité dans les 18 mois qui viennent ? former beaucoup de personnes ?)

## Axe 1b : Utilisation des résultats du formulaire

### *Par rapport à la démarche en 2 étapes*

**Trois groupes sur quatre ont estimé que cette démarche est suffisante.** Un 4<sup>ème</sup> groupe a proposé d'inclure une 3<sup>ème</sup> étape de suivi de la réalisation du plan d'action.

Les groupes ont émis des conditions pour la bonne réalisation de cet axe 1b :

- Disponibilité d'un chargé de planification dans le site
- Capacité de management (savoir mobiliser les ressources pour atteindre un objectif) de la part du chef de site
- Que cet exercice soit intégré au processus d'élaboration ou de mise à jour du plan de gestion de l'AP

Un groupe a souhaité qu'on intègre un autre type d'utilisation dans l'étape 2 : communication interne et externe des résultats (plaidoyer, communication externe, lobbying interne, *reporting*, etc.).

### *Renforcer les compétences d'interprétation (étape 1)*

<b>Compétences requises pour interpréter correctement les résultats</b>	<b>Capacités à faire le lien entre résultats du formulaire et le cycle de gestion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Compréhension du plan d'aménagement / gestion d'une AP</li><li>- Compréhension profonde du cycle de gestion</li><li>- La connaissance du cycle du projet qui permet de</li></ul>
---	--

	<p>comprendre les liens entre les tableaux, le radar et les différents axes du cycle de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension des systèmes complexes &amp; approche systémique</li> <li>- Compréhension du fonctionnement de l'arbre à problèmes</li> </ul> <p><b>Capacités d'analyse et de synthèse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à synthétiser les résultats à travers les différents modes de visualisation : (tableaux, radar, etc.)</li> <li>- Capacité à dégager les tendances</li> <li>- Capacité d'analyse</li> <li>- Savoir expliquer les résultats en fonctions des données et des informations recueillies</li> </ul> <p><b>Autres connaissances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Base en statistiques (calculs, pondération, etc.)</li> <li>- Connaissances en écologie et techniques d'inventaire pour fiabilité et compréhension des méthodes utilisées (liste rouge, menaces, pressions, endémisme, espèces invasives, services écosystémiques, habitats, etc.)</li> <li>- Maîtrise du formulaire</li> </ul>
<p><b>Outils à développer pour faciliter les interprétations</b></p>	<p><b>A mettre dans la mallette pédagogique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide d'interprétation des résultats basé sur des exemples concrets (ex. 10 radars avec 10 explications présentées en termes d'hypothèses)</li> <li>- Etudes des cas</li> <li>- Les lignes directrices sur l'efficacité de gestion des AP</li> <li>- Avoir des clés d'interprétation qui ferait des liens entre les effets et les causes (analyse des causes à effets)</li> <li>- Manuel d'utilisateur avec deux parties dont une partie sur l'utilisation du formulaire et une partie sur l'interprétation des résultats avec des orientations (des pistes de réflexion) pour comprendre les résultats du formulaire.</li> <li>- Mise à disposition des rapports, publications scientifiques,</li> </ul>

	<p>documents supports, guidelines, etc</p> <p><b>Opportunités d'échanges</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de formation/vulgarisation avec des exercices de manipulation des formulaires et des analyses multivariées</li> <li>- Echanges d'expériences au niveau du réseau national, sous-régional, etc.</li> <li>- Accompagnement</li> </ul> <p><b>Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui des ONG pour expliquer les politiques et réaliser la vulgarisation;</li> </ul>
--	---

*Appuyer le développement d'un plan d'action (étape 2)*

<p><b>Compétences requises pour développer un plan d'action conformément aux résultats obtenus</b></p>	<p><b>Compétences de planification</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité de planification, remplir un cadre logique</li> <li>- Hiérarchisation et priorisation des problèmes</li> <li>- Management –Planification-RH</li> <li>- Connaissance du cycle de gestion de l'AP</li> <li>- Compréhension des plans d'aménagement /plans de gestion;</li> <li>- Avoir des capacités de suivi-évaluation : capable de concevoir une matrice simple de suivi-évaluation</li> </ul> <p><b>Compétences managériales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une vision</li> <li>- Capacité de conception</li> <li>- Capacité à définir des objectifs par rapport à des faiblesses identifiées dans le formulaire</li> <li>- Compétences financières</li> <li>- Compétences managériales</li> <li>- Connaissance et mobilisation des ressources disponibles</li> <li>- Gestion des ressources humaines</li> <li>- Connaissance de la législation</li> <li>- Esprit d'analyse à travers la théorie du changement, la gestion</li> </ul>
--	--

	<p>adaptative.....</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à utiliser les résultats du formulaire pour la planification concertée avec les partenaires ; et insertion des plans opérationnels des partenaires dans les plans d'action du site pour un plan opérationnel unique</li> </ul> <p><b>Analyse de données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SIG</li> <li>- Maitrise d'outils de collecte de données (biomonitoring-DOPA-CC.. ;</li> </ul> <p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens du plaidoyer : savoir présenter ses problèmes, avoir des propositions de solutions concrètes et défendre son projet</li> <li>- Capacité à décliner les plans d'actions en orientation sectorielle/volet et communication interne</li> </ul>
<p><b>Autres choses qui pourraient aider</b></p>	<p><b>Autres compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétence de mobilisation des acteurs de la centrale et des autres partenaires ;</li> <li>- Savoir utiliser le manuel d'utilisateur avec un exemple de matrice simple de suivi-évaluation</li> <li>- Savoir vendre son plan d'action</li> <li>- Avoir un plan général de gestion / plan d'aménagement / plan de gestion</li> <li>- Leadership du conservateur pour défendre son plan d'action</li> <li>- Connaissance des différents outils/méthodes de collecte de données pour renseigner le formulaire et améliorer la gestion (biologiques, socio-éco, etc.)</li> <li>-</li> </ul> <p><b>Ressources documentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La documentation, des rapports sur l'AP</li> <li>- Modèle standard de plan d'action existant</li> <li>- Outils méthodologiques pour aider à la planification : outils de la</li> </ul>

	<p>gestion de projet, approche conceptuelle, approche systémique, autres, etc.</p> <p><b>Opportunités d'échanges et de collaboration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les échanges afin que la réalisation soit participative, et non pas trop directive de la part des experts.</li> <li>- Organiser des ateliers de concertations entre parties prenantes pour échanges d'expériences</li> <li>- Appui de l'administration centrale (D.T.S.) pour l'élaboration des plans d'action</li> </ul>
--	---

### *Autres recommandations pour l'axe 1b*

- Donner plus de moyens (pouvoir, humain, financier, politique) au conservateur en termes de décision au niveau local
- Compétence en termes de suivi budgétaire
- Nécessité de l'appui d'autres secteurs (politiques, financiers, etc.)
- Impliquer:
  - o Carlo Paolini
  - o Cyril Pelissier
  - o Geoffroy Mauvais
  - o OSSELE Edouard Boulanodji;
  - o Bertrand Chardonnet;
  - o Philippe Chardonnet;
  - o Conrad Aevling ;
  - o Tomy Fomete
  - o Jean Marc Foment
  - o Jean Louis Doucet;
  - o Cédric Vermeulen
- Pérennisation des actions : avoir une structure associée à l'administration nationale pour pérenniser « l'après-Biopama »

- S'assurer de disposer de suffisamment de ressources pour mettre en œuvre ces axes (financières, humaines, logistiques, etc.)
- Appropriation des outils Biopama par les gestionnaires

Sur l'axe 1 en entier, des remarques se sont élevées pour signaler que les formations sur la collecte (étape 3 axe 1a) et l'interprétation des données (étape 1 de l'axe 1b) devront se faire en même temps, car elles sont complémentaires. Par contre, la formation sur le développement d'un plan d'action peut être séparée.

Recommandations sur l'axe 2

### **Axe 2 : Pérenniser les acquis de l'axe 1 pour une assurance qualité à long terme des compétences dans la gestion des AP**

Cet axe secondaire a fait l'objet de discussions beaucoup plus ouvertes. Les questions qui se sont posées sont :

- Comment assurer que les acquis de l'axe 1 soient durables ? notamment après la phase 1 du programme BIOPAMA.
- Quelles sont les autres initiatives à considérer pour que :
  - o Le métier de gestionnaire des AP soit valorisé, en tant que métier à part avec les compétences y afférentes
  - o Les compétences du personnel et les institutions en charge des AP évoluent avec les enjeux et les nouveaux défis à relever

Un environnement de travail constructif soit créé afin que le personnel en charge de la gestion des AP soit motivé, compétent et efficace. Quatre propositions ont été présentées. Chaque groupe a discuté d'une proposition, dont voici les résultats des discussions

#### **1- Renforcement des offres de formation en gestion des AP en intégrant les outils développés en Axe1 dans les curricula**

Préalables	Actions à faire		Parties prenantes	NOTES
	Court terme (18 mois)	Moyen terme		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rassembler puis actualiser les outils existants (Guide de remplissage de formulaire, manuels de procédures)</li> <li>• Adopter les anciens outils</li> <li>• Démarches administratives préalables avec les partenaires</li> <li>• Travail d'ingénierie pour cadrer les formateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de la mallette pédagogique</li> <li>• Tester les outils dans un certain nombre de pays</li> <li>• Une fois validés, intégrer dans les centres de formations</li> </ul>	Insertion des modules dans les curricula des écoles de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau national : centre de formation (CEDAMM, GAROUA, ERAIFT, Ecole du patrimoine Mondial) 2IE, Ministère en charge de l'environnement et Agence et Ministère de la formation et après ONG Internationales, société civile et bailleurs,</li> </ul>	<b>Outils à intégrer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide de remplissage du formulaire</li> <li>• Guidelines de l'UICN des Aires Protégées</li> <li>• Module 1 : Politiques de la conservation des AP</li> <li>• Module 2: Gestion adaptative des</li> </ul>

	continues		<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau sous régional : RIFFEAC, COMIFAC et OFAC, UEMOA, CDEAO, CEEAC, RAPAC</li> <li>Niveau Universitaire: CAMES</li> </ul>	AP <ul style="list-style-type: none"> <li>Guidelines de lignes directrices des AP.</li> <li>Guidelines de lignes directrices du plan de gestion</li> </ul>
--	-----------	--	--	--

## 2- Certification des compétences des gestionnaires des aires protégées, comme démarche de professionnalisation du métier

Préalables	Actions à faire		Parties prenantes	NOTES
	Court terme (18 mois)	Moyen terme		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir des outils d'évaluation et référentiels de métiers qui sont adaptés;</li> <li>Prendre en compte l'existant déjà développé dans les institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les formateurs-accompagnateurs;</li> <li>Certification des formateurs – accompagnateurs pour le remplissage du formulaire par Biopama</li> </ul>	Continuer le processus	Les experts, les responsables des institutions, l'administration centrale... <ul style="list-style-type: none"> <li>Partir du personnel ressource reconnu dans les administrations</li> <li>prendre contact avec les administrations pour lancer la chaîne de correspondance</li> </ul>	Il y a beaucoup d'appréhensions sur la valeur de la certification, l'identification et la légitimité de l'organe qui attribue la certification et les compétences des évaluateurs

## 3- Accréditation des centres de formations en gestion des aires protégées pour assurer la qualité des formations octroyées

Préalables	Actions à faire		Parties prenantes	NOTES
	Court terme (18 mois)	Moyen terme		
Assurer un bon arrimage avec les institutions adéquates: CAMES, les associations de professionnels, RIFFEAC,	Nécessité de murir la réflexion Faire une étude de faisabilité Voir à quoi ça sert, quel but	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trouver un mandat de légitimation de l'action d'accréditation</li> <li>Définir les critères de sélection des membres d'une Commission d'accréditation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institutions et universités dispensant des enseignements dans le domaine de la conservation</li> <li>Les écoles formant les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loger l'accréditation au sein d'une structure agréée (RIFFEAC, CAMES)</li> <li>Requérir les services</li> </ul>



institutions sous régionales	voulons- nous atteindre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place la commission d'accréditation</li> <li>• Analyser les curricula des formations existantes</li> <li>• Faire des manuels de procédures pour délivrer l'accréditation</li> <li>• Mettre en place un référentiel (corps)</li> <li>• Rechercher les sources de financement</li> </ul>	ingénieurs des eaux et forêts <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CAMES</li> <li>• Le RIFFEAC</li> </ul>	d'un professionnel du domaine d'accréditation
------------------------------	-------------------------	---	--	---

#### 4- Association des professionnels des AP pour mettre en œuvre et légitimer les propositions précédentes

Préalables	Actions à faire		Parties prenantes	NOTES
	Court terme (18 mois)	Moyen terme		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer de la faisabilité (adéquation avec les lois nationales et internationales, l'adhésion des membres potentiels)</li> <li>• S'assurer des moyens (humain, financier et matériel) de sa mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une feuille de route (plan d'action, Tdr, ect)</li> <li>• Création de l'association nationale des professionnels des AP</li> <li>• Faciliter la reconnaissance de l'association au niveau des pays (reconnaissance juridique: statut, règlement intérieur, agrément)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension au niveau sous-régional (Afrique centrale – Afrique de l'ouest), puis au niveau régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères et institutions nationales en charge des APS</li> <li>• IUCN</li> <li>• JRC</li> <li>• RAPAC</li> <li>• COMIFAC</li> <li>• OFAC</li> <li>• WWF</li> <li>• WCS</li> <li>• Centres des formations professionnels</li> </ul> <p><u>Démarches pour approcher ces parties prenantes</u></p> <p><b>Ministères et institutions nationales en charge des APS:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance nationale</li> <li>• Accompagnement technique</li> </ul> <p><b>Les ONGs de conservations :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie de pérennisation de acquis du Biopama.</li> <li>• Autonomisation de l'association</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"><li>• Plaidoyer</li><li>• Appui technique et/ou financier</li></ul> <b>Centres formation professionnels:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcement des capacités des membres</li></ul>	
--	--	--	---	--

## VII. Conclusions de l'atelier

Il a été demandé aux participants de l'atelier de lister les points les plus importants à retenir de l'atelier. Voici leurs réponses :

- La mallette pédagogique: il faut identifier des gens pour travailler sur ça, faire vite.
- Commencer à identifier les gens pour être formateurs accompagnateurs
- Beaucoup de suggestions ont été faites. Nous devrions capitaliser sur cette masse d'informations, notamment au niveau du formulaire pour répondre aux différentes difficultés, les procédures et mettre en place un système de communication efficace (réseautage)
- Accélérer la mise en œuvre les activités à prévoir dans le plan d'action pour les 18 mois
- Il n'y a pas eu assez de place pour le formulaire lui-même. Prochainement, qu'on le voie aussi beaucoup
- Les produits de l'atelier sont suffisants pour mettre en place une stratégie de RC, mais cependant il y a une inadéquation par rapport à ce qui doit se faire et le temps de 18 mois
- Qu'il y ait un chronogramme clair des activités
- Au-delà du Gabon et de la RDC, que la phase suivante de Biopama s'étende en Afrique Centrale
- Il faut que les participants restent engagés, et continuer à nous encourager. Lawrence est là.

Par rapport aux attentes dans cet atelier, on peut affirmer que les objectifs ont été atteints puisque :

- Nous avons obtenu beaucoup de recommandations sur la stratégie à développer tant sur la démarche générale que sur les étapes de mise en œuvre.
- Les participants ont manifesté leur intérêt à participer à la mise en œuvre de la stratégie, et surtout que leurs expériences soient valorisées. Cet atelier a aussi été une opportunité pour faire connaître davantage Biopama, car beaucoup ne connaissaient ni l'observatoire ni le formulaire avant cet atelier.
- Les prochaines étapes ont été définies de manière claire, avec des tâches précises.
- Les pistes de pérennisation des acquis au-delà des 18 mois ont été identifiées. Nous reconnaissons toutefois que cela nécessite encore beaucoup plus de réflexion.

A la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que cet atelier a atteint ses objectifs. Les prochaines étapes sont de finaliser la stratégie et de débiter la mise en œuvre impérativement, puisque le délai des 18 mois est bien court pour mettre en œuvre ce projet ambitieux mais crucial pour les aires protégées de la région Afrique Centrale et Occidentale.

## **VIII. Annexes**

Liste des participants

Liste des participants par groupe